



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique forestière

Question écrite n° 67291

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur le rapport intitulé « Situation des Forêts du Monde 2001 », présenté à Genève par Christopher Prins, chef de la section bois à la commission économique de l'ONU pour l'Europe. Selon ce rapport, les forêts progressent en Europe d'environ 800 000 hectares chaque année. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui indiquer l'état de cette progression pour la France, ainsi que la position qu'occupe la France à l'échelle européenne.

Texte de la réponse

Le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative à la parution du rapport intitulé « Situation des forêts du monde 2001 » émanant de l'ONU. En terme de superficie des espaces boisés, la France métropolitaine, avec 16 millions d'hectares (Agreste-1998), occupe la 4^e place dans l'Union européenne après la Suède, l'Espagne et la Finlande. La surface forestière de notre pays (en métropole) augmente de près de 60 000 hectares par an à l'heure actuelle, soit une augmentation de 0,4 % par an environ. Cette évolution est due à l'augmentation des formations boisées de plus d'un demi-hectare (environ 80 000 hectares par an), limitée essentiellement par la régression des petites formations boisées (un peu plus de 20 000 hectares par an). L'augmentation de cette superficie, en valeur absolue, place la France métropolitaine parmi les premiers pays de l'Union européenne.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67291

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : aménagement du territoire et environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 octobre 2001, page 5859

Réponse publiée le : 31 décembre 2001, page 7523